

# Chenilles processionnaires du pin

ROMANS  
Drôme, France

Service Communal  
d'Hygiène et de Santé  
04 75 05 51 51  
[contact@ville-romans26.fr](mailto:contact@ville-romans26.fr)  
[ville-romans.fr](http://ville-romans.fr)

# allergies

Attention  
risque de  
réactions  
allergiques  
Ne pas toucher  
les chenilles ou  
les nids



**Rom**  
**ANS** SUR  
ISÈRE

# Chenilles processionnaires du pin

## Comment reconnaître les chenilles processionnaires ?

Ces chenilles sont reconnaissables à leurs nids de soie blanche, bien visibles sur les pins où elles passent l'hiver, elles descendent ensuite en groupe, avant de s'enterrer pour effectuer leur métamorphose en papillons.

## Quels sont les risques ?

Les chenilles dispersent au gré du vent leurs poils, qui peuvent s'accrocher aux vêtements ou à la peau. Une toxine urticante et allergisante, contenue dans les poils peut entraîner des rougeurs et des démangeaisons sur la peau, ainsi que des difficultés respiratoires.

## Comment se protéger ?

- Éviter la fréquentation des zones à proximité des pins infestés, et porter des vêtements couvrants pour se protéger.
- Ne pas manipuler les chenilles et les nids, ne pas se frotter les yeux. Éviter aussi de balayer au risque de diffuser des poils urticants.
- Si vos cheveux ou vêtements ont été en contact avec les poils urticants : prendre une douche tiède avec lavage soigneux des cheveux au shampoing. Changer de vêtements et laver ceux-ci au-dessus de 60 °C.
- Par précaution, éviter de faire sécher du linge à l'extérieur et ne pas tondre les pelouses infestées, ainsi que les arbres pouvant l'être.

- Si un enfant en bas âge avait porté une chenille à la bouche, contacter immédiatement le service des urgences qui vous donnera la démarche à suivre.

## Quels moyens de lutte ?

Plusieurs techniques respectueuses de l'environnement et complémentaires existent pour limiter la prolifération des nids et chenilles :

- Echenillage et brûlage des branches porteuses de nids avant la descente des chenilles (de novembre à avril) ;
- Ecopièges à chenilles à poser sur les arbres (de novembre à avril) ;
- Piège à phéromones pour capturer les papillons mâles (de juin à mi-septembre) ;
- Insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis*, à appliquer sur les premiers stades larvaires (de septembre à mi-novembre)
- Pose de nichoirs à mésanges, prédateurs des chenilles.

Il convient d'employer ces solutions à la bonne période de l'année en tenant compte du cycle biologique de l'insecte.

À savoir : **les propriétaires et locataires sont tenus de traiter leurs arbres, par arrêté municipal.**

**Les chenilles processionnaires sont aussi très dangereuses pour les animaux.**

Plus d'infos sur le site [ville-romans.fr](http://ville-romans.fr)

(rubrique ma vie à romans / tranquillité publique / SCHS).